

Vous désirez préparer un doctorat au sein du LET ?

Le Laboratoire d'Economie des Transports accueille et dirige des thèses dans les 2 disciplines de sciences économiques, d'aménagement de l'espace et d'urbanisme (depuis 2010 pour ce dernier), au sein de deux Ecoles Doctorales.

LES ECOLES DOCTORALES

Les écoles doctorales ont pour mission d'organiser la formation doctorale en accompagnant les doctorants dans la réalisation de leur thèse et en veillant à la qualité de leur encadrement.

Le Laboratoire d'Economie des Transports relève de 2 Ecoles doctorales :

Pour le Doctorat de Sciences Economiques

- **Ecole Doctorale ED 486 SEG** (Sciences Economiques et Gestion)
<http://www.univ-lyon2.fr/recherche/etudes-doctorales/ecoles-doctorales/www3-ed-486-seg-sciences-economiques-et-gestion--299895.kjsp?RH=WWWDOC1>

Pour le Doctorat d'aménagement de l'espace et d'urbanisme

- **Ecole Doctorale ED 483 ScSo** (Sciences Sociales)
<http://www.univ-lyon2.fr/recherche/etudes-doctorales/ecoles-doctorales/www3-ed-483-scso-histoire-geographie-amenagement-urbanisme-archeologie-sciences-politiques-sociologie-anthropologie--299904.kjsp?RH=WWWDOC1>
-

CONDITIONS ESSENTIELLES POUR INTÉGRER LE LET EN DOCTORAT

- un diplôme de Master (« Recherche » ou équivalent reconnu)
- un projet de recherche en adéquation avec les axes de recherche du laboratoire
- un financement pour la durée de la thèse (obtenu ou à trouver)

Ces conditions sont déterminantes pour que votre candidature soit acceptée et pour trouver un encadrant au LET.

Il faut déposer un dossier complet.

VOTRE CANDIDATURE

- **Conditions préalables à toute candidature au doctorat**
 - être titulaire d'un Master « recherche », ou Master « professionnel » option Recherche, en sciences économiques, ou sciences de gestion, ou en aménagement et urbanisme.
 - autre cas ou autre discipline; diplôme équivalent au Master → évaluation du dossier scientifique par l'Ecole Doctorale
 - trouver un laboratoire d'accueil et un directeur de thèse
- **1^{ère} étape : déposer votre candidature au LET**
En amont de votre inscription à l'Ecole Doctorale, vous devez entamer d'abord une démarche auprès du laboratoire et trouver votre directeur de thèse.

Le dossier de candidature pour intégrer le LET comporte plusieurs documents que vous devez obligatoirement produire :

- votre projet de thèse
- un résumé de votre mémoire de Master (ou équivalent diplôme)
- une copie d'un document attestant de l'obtention de votre diplôme de Master (ou équivalent diplôme) et une copie de vos notes
- un CV
- des lettres de recommandations
- les publications éventuelles
- si vous avez l'assurance du financement de votre thèse (préciser lequel et fournir une lettre d'acceptation en appui) ; sinon, se reporter ci-dessous.

Les candidatures en anglais sont acceptées.

Votre dossier scientifique doit être transmis par voie électronique à l'adresse suivante : let@let.ish-lyon.cnrs.fr

ATTENTION : un dossier incomplet ne sera pas examiné par la Direction du Laboratoire.

Après examen, les dossiers sont transmis aux directeurs de thèse dont les thèmes de recherche sont en lien avec le sujet de thèse proposé.

- **2^{ème} étape : recherche un financement**

Une fois votre candidature validée au sein du LET, il faut trouver votre financement.

Celui-ci peut être obtenu par vous-même (ex. bourses de votre gouvernement, ambassades...) ou en candidatant avec l'appui du laboratoire auprès d'organismes financeurs (cf liste rubrique « votre financement de thèse »).

- **3^{ème} étape : procédure d'inscription auprès de l'Ecole Doctorale**

- une fois votre dossier validé au LET, l'inscription peut être demandée auprès de l'Ecole Doctorale dont relève le doctorat.

- contacter le secrétariat du doctorat envisagé

- o **Ecole Doctorale ED 483 ScSo** (Sciences Sociales)

Brigitte DUBOIS brigitte.dubois@univ-lyon2.fr

- o **Ecole Doctorale ED 486 SEG** (Sciences Economiques et Gestion)

Viviane POLSINELLI viviane.polsinelli@univ-lyon2.fr

Procédure d'évaluation :

Vous trouverez sur le lien suivant les modalités d'entrée en thèse

<https://edseg.univ-lyon3.fr/Encadrement/9-Modalites-d-entree-en-these>

VOTRE FINANCEMENT DE THÈSE

Le financement de votre thèse peut se faire de diverses façons.

Vous trouverez ci-dessous quelques liens utiles pour cette démarche.

- les contrats doctoraux dans le cadre des Ecoles Doctorales (dépôt en juillet)

- Site de Campus France :
<http://www.campusfrance.org/fr/page/financer-son-doctorat>
- allocations de recherche de la Région Rhône-Alpes (dépôt en mars)
http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/125/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm
- CIFRE
http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp
- ADEME (dépôt en mars)
<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=24609>
- Eurodoc
<http://www.eurodoc-net.com/fr/index.php>

LA PROCÉDURE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN France

Vous pouvez trouver des informations utiles sur les modalités d'accueil d'un étudiant en France sur les sites suivants :

- Site de Campus France :
<http://www.campusfrance.org/fr/page/le-visa-de-long-sejour-pour-etudes-titre-de-sejour-vls-ts>
- Site de l'Université de Lyon :
<http://www.universite-lyon.fr/international/vous-etes-chercheur-ou-doctorant-129174.kjsp?RH=PFR-IntRec&RF=IntCMCher>